

E-reporting et TVA internationale

Maîtrisez les nouveaux standards de la facturation

Facturation électronique

- Un outil de contrôle TVA en quasi-temps réel
- Pré-remplissage de la Déclaration CA3
- Champ d'application E-Invoicing et E-Reporting
- Cas particulier de l'Outre-mer et de Monaco
- Les cas d'usage principaux

Les nouvelles mentions obligatoires sur factures

- Code général des Impôts vs **Code d'imposition sur les Biens et Services**
- **Codes VATEX** : pour quels types d'opérations ?

Les nouvelles obligations liées aux échanges internationaux

- Acquisitions et Livraisons intracommunautaires
- E-commerce / Ventes à distance
- Opérations imposables en France faite par un étranger
- Importations et Exportations

Régime des achats et ventes en franchise de TVA

Prestations de services à l'international

- Achats et Ventes de Prestations B to B
- Cas de prestations dérogatoires « matériellement localisables »
- Ventes de Prestations B to C

Quid des opérations extraterritoriales ? Le cas des opérations triangulaires

- Ventes triangulaires simplifiées
- Cross-trade Union Européenne > Pays tiers
- Cross-trade Pays tiers > Union Européenne
- Cas des opérations taxables à l'étranger (achat-revente dans un même État membre, plateforme de stockage dans un autre État membre, livraison avec montage, etc.)

Scannez pour choisir votre session de formation

REF: PR3719078992

Créé le 26/05/2026



Cette formation intègre les actualités 2026/2027 :

- Les nouvelles mentions factures obligatoires
- Champ d'application e-invoicing & e-reporting
- Codes VATEX, CIBS...



Objectifs opérationnels

- Comprendre les impacts de la réforme de la facturation électronique sur les contrôles TVA
- Déterminer le champ d'application des nouvelles obligations déclaratives E-reporting et E-invoicing
- Paramétrer les codes VATEX liés à ces nouvelles obligations
- Paramétrer les nouvelles mentions d'exonération
- Sécuriser les régimes de TVA applicable aux échanges de biens et services à l'international
- S'approprier les scénarios d'autoliquidation de TVA, de déduction, d'exonération ou d'application de TVA selon la typologie d'échanges et des critères à prendre en considération

Public, pré-requis & niveau

Toute personne ou société réalisant des échanges de biens et/ou de services au plan intracommunautaire et/ou international :

- Services comptables & financiers

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Bonne connaissance des mécanismes de la TVA à l'international. Il est conseillé d'avoir suivi la formation « TVA intracommunautaire et extracommunautaire.

Niveau :

- Professionnel **Avancé** Expert

Modalités

Intervenant : Consultant-formateur spécialiste TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques : Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation : QCM de connaissances en fin de formation.

Tarifs par personne · 1 jour = 7h

Société	790 € HT
Cabinet d'expertise comptable	593 € HT
Formation intra	Sur devis
(France entière)	à partir de 1 900 € HT

Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à nous contacter. Nous nous efforcerons de faciliter le suivi de notre formation.